

LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE AU LYCEE

Lycée Hélène Boucher, Thionville

Auteurs :

Mme Sussmilch, professeur de lettres

M. Guichard, professeur de lettres

M. Gillet, documentaliste

Résumé : dans le cadre de la recherche documentaire, à partir de problèmes rencontrés par les élèves et les intervenants, des objectifs ont été dégagés et une nouvelle démarche mise en place. Trois types de travaux ont été menés :

- La Renaissance : pour une meilleure prise en main de l’outil CDI, élaboration de panneaux d’exposition répondant à des objectifs transdisciplinaires et disciplinaires.
- Les mouvements littéraires au XVII^{ème} siècle : élaboration d’une fiche de synthèse favorisant la construction des savoirs où l’évaluation est avant tout formative.
- Une exposition multimédia, « La comédie au temps de Molière » : originale par son envergure, ses supports, le suivi du travail et la guidance répondant au profil des élèves concernés.

Naissance du projet

1.1 Contexte du projet

Le lycée Hélène Boucher est un établissement implanté en centre ville ; il est intégré dans une cité scolaire regroupant environ mille cinq cents élèves dont mille au lycée. Il compte soixante quinze internes et près de six cents demi-pensionnaires. Ils viennent des douze collèges du district de recrutement et de quelques collèges du district voisin lorsque l'Espagnol a été choisi en option linguistique. Ce lycée d'enseignement général regroupe les filières L, ES et S. Ancien lycée de jeunes filles à prédominance littéraire, l'établissement a opéré un rééquilibrage des sections littéraires et scientifiques et réalisé un important effort d'aménagement, d'équipement et de rénovation des structures d'accueil et d'enseignement depuis les années 80. Depuis quelques années, on constate une forte demande d'inscriptions qui va permettre, à la prochaine rentrée, l'ouverture d'une douzième classe de seconde. Un projet d'établissement a été élaboré en 1991 pour une durée de cinq ans. Il prend en compte la spécificité du lycée, les besoins des différents acteurs de la vie scolaire, la nécessité de lutter contre l'échec scolaire par une pédagogie adaptée aux besoins et d'apporter une formation qualifiante à tous les élèves.

1.2 Une opportunité : la création des modules au lycée

L'instauration des modules dans les classes de seconde à partir de la rentrée 92 a favorisé l'éclosion d'un partenariat professeur-documentaliste. Les modules ont offert une structure facilitant le travail pédagogique en équipes avec un nombre restreint d'élèves répartis en groupes de besoin et placé ceux-ci dans « des situations de recherche active », sous le regard vigilant du professeur qui va accompagner leur démarche par ses observations et ses conseils, en coopération avec d'autres élèves attelés à la même tâche" (F. Clerc: Enseigner en modules)

Dans la perspective d'un recentrage de la pédagogie sur l'élève mis en situation active d'apprentissage, le C.D.I. occupe une place privilégiée : espace ouvert, accueillant, structuré, en rupture avec le cloisonnement disciplinaire, il constitue un vecteur efficace de la structuration des savoirs, savoir-faire et savoir-être. Le documentaliste, spécialiste de la technologie du travail sur documents, s'impose comme un partenaire privilégié, qui, lors des activités pédagogiques, apporte ses compétences techniques et travaille en synergie avec les enseignants. La finalité du travail sur documents au C.D.I. répond bien aux impératifs pédagogiques fixés dans le rapport de la Commission Bourdieu-Gros : « il faudrait veiller à faire une place importante à tout un ensemble de techniques qui, quoiqu'elles soient tacitement exigées par tous les enseignements, font rarement l'objet d'une transmission méthodique : utilisation du dictionnaire, usage des abréviations, rhétorique de la communication, établissement d'un fichier, création d'un index, utilisation d'un fichier signalétique ou d'une banque de données, préparation d'un manuscrit, recherche documentaire, usage des instruments informatiques, lecture de tableaux, de nombres et de graphiques... » (Principes pour une réflexion sur les contenus de l'enseignement). Cette absence de maîtrise des « technologies du travail intellectuel » est une des causes essentielles de l'échec subi par de nombreux élèves.

Dans cette perspective, le partenariat professeur-documentaliste a pu s'exercer au C.D.I. à partir de 1992 avec les enseignants dont la discipline bénéficiait de la structure modulaire : Lettres, Histoire-Géographie et, plus ponctuellement Mathématiques, mais aussi avec d'autres disciplines telles que les Sciences économiques et la Biologie. La recherche documentaire s'est effectuée essentiellement au niveau des classes de seconde et de première.

1.3. Objectifs

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation de l'enseignement modulaire dans les lycées.

Ancré dans le projet d'établissement, son ambition est de permettre une meilleure complémentarité des démarches pédagogiques des enseignants et des documentalistes en vue d'objectifs fondamentaux :

- placer l'élève au centre de l'apprentissage des connaissances,
- parfaire ses méthodes de travail,
- favoriser son autonomie et sa socialisation.

Les actions réalisées dans le cadre de l'enseignement modulaire ont pour but :

- de servir les objectifs des programmes des disciplines, notamment ceux des classes de seconde en Lettres :
 - maîtriser l'expression orale et écrite,
 - lire, comprendre, analyser, synthétiser des informations,
 - acquérir et réinvestir des connaissances: connaître les auteurs et les oeuvres, les genres et les thèmes littéraires, situer un texte, une oeuvre ou un auteur dans un contexte.
- d'affiner les méthodes de travail et les compétences transdisciplinaires des élèves :
 - cerner et interroger un thème d'étude,
 - classer et hiérarchiser des idées,
 - élaborer un plan,
 - constituer une bibliographie,
 - prendre des notes à partir d'un texte informatif,

- produire un résumé, une synthèse de documents,
- restituer et communiquer efficacement l'information recueillie.
- de prendre en compte la diversité des élèves, leurs compétences et leurs lacunes, leurs rythmes de travail et leurs centres d'intérêt,
- de motiver les élèves en diversifiant les situations et les lieux d'apprentissage, les supports d'information, les modalités d'action et de restitution.

2. Le projet initial (1992-1993)

2.1. Nature du projet

Centré sur la pédagogie documentaire, ce projet, réalisé dans le cadre d'un F.A.I., a concerné toutes les classes de seconde du lycée. Selon un planning défini par les enseignants et les documentalistes, les élèves ont effectué durant l'année scolaire 1992-1993, des recherches documentaires au C.D.I., sur des projets préparés et dirigés en coanimation professeurs de lettres- documentalistes.

Cette action impliquait sept enseignants, trois documentalistes et les onze classes de seconde de l'établissement, dans un projet pédagogique ayant pour objectif de faire acquérir des connaissances générales susceptibles d'être réinvesties en cours, d'approfondir au C.D.I. des notions étudiées en classe et d'exploiter efficacement les documents.

2.2. Modalités de mise en oeuvre

Les actions se sont déroulées dans les créneaux horaires réservés à l'enseignement modulaire :

- le vendredi de 10 à 12 h pour les secondes 1, 2, 3, 4.
- le mercredi de 10 à 12 h pour les secondes 5 et 6.
- le mardi de 15 h 30 à 17 h 30 pour les secondes 7, 8, 9, 10 et 11.

Afin de pouvoir impliquer les onze classes, les dispositions suivantes ont été adoptées :

- fonctionnement en parallèle de deux demi-classes au C.D.I., l'une en salle de documentation, l'autre dans la salle multimédia,
- séquences de travail au C.D.I. d'une durée d'une heure hebdomadaire, échelonnée sur deux à six semaines selon l'importance de l'action projetée,
- planification trimestrielle des activités pédagogiques.

Les élèves ont été répartis en groupes, à l'initiative de chaque enseignant.

Les activités au C.D.I., axées sur la méthodologie du travail sur documents, ont fait alterner recherche individuelle, travail en petits groupes et confrontation en groupe-classe.

Chaque séquence visait à faire acquérir une compétence méthodologique fondamentale: interrogation pertinente du sujet d'étude, tri de documents, technique de prise de notes et de lecture sélective...

Les thèmes d'étude furent variés :

- thèmes littéraires : le fantastique, le héros dans la littérature, l'éducation vue par les Humanistes,
- thèmes scientifiques : les découvertes maritimes et scientifiques au seizième siècle,
- mouvements littéraires : classicisme, naturalisme,

- courants artistiques : symbolisme, baroque,
- mouvements historiques et religieux : la Réforme,
- thèmes d'actualité propices à un débat d'idées ; le progrès technique, le rôle des médias, l'éducation...

Les restitutions furent diversifiées

- élaboration d'un tableau chronologique légendé par les élèves : panorama des personnages marquants dans les domaines littéraire, artistique, scientifique, politique... au 16ème siècle,
- constitution de bibliographies,
- rédaction de fiches biographiques sur un auteur : Rabelais, Montaigne, Ronsard,
- réalisation de dossiers documentaires et d'exposés oraux.

Ces recherches ont conduit les élèves à établir de féconds rapprochements entre plusieurs domaines disciplinaires : lettres et arts, littérature et histoire, lettres et sciences...

2.3. Bilan de ce projet initial

Plusieurs constats ont été établis :

- les élèves sont plus à l'aise lorsqu'il s'agit de mener des recherches documentaires axées sur l'approfondissement des connaissances. En revanche, tenter de cerner, sans étude préalable en cours, des notions difficiles à appréhender telles que l'humanisme ou le baroque, s'avère malaisé parce que les élèves manquent alors de points de repères.
- les enseignants ont remarqué que les connaissances acquises par les élèves au cours de leur travail d'investigation au C.D.I. étaient durablement assimilées pour la majorité d'entre eux. Le réinvestissement en cours de notions abordées en recherche documentaire fut un indice probant.

Toutefois la construction du savoir par les élèves s'avère lente, tâtonnante, parfois malaisée : elle exige donc du temps.

La coanimation des activités, les conseils prodigués, les fiches pédagogiques et les outils d'évaluation créés ont permis une guidance efficace des élèves dans leur recherche.

Face aux carences constatées, une attention toute particulière a porté sur les étapes suivantes de la recherche :

- l'interrogation du sujet : identification des mots-clés, questionnement pertinent du thème, hiérarchisation des idées, ébauche d'un plan,
- la prise de notes : technique mal maîtrisée par les élèves, elle a fait l'objet d'une guidance spécifique afin que les élèves ne recopient pas systématiquement les informations recueillies,
- les techniques de restitution de l'information : la constitution d'outils d'évaluation et d'auto-évaluation relatifs aux dossiers documentaires, aux panneaux d'exposition et aux exposés oraux a fourni aux élèves les indispensables points de repères.

Prise en compte des difficultés rencontrées

Chez les élèves

- **interrogation du sujet peu pertinente** : questionnement pas assez précis, mots-clés et descripteurs trop vagues, idées non hiérarchisées.
- **prise de note peu sélective** : les élèves, trop souvent, recopient des passages entiers car ils ne maîtrisent pas les diverses techniques de lecture et les outils facilitateurs intégrés dans les documents.
- **les élèves éprouvent également des difficultés pour gérer efficacement le travail en groupes et le temps imparti.**

Chez les intervenants

Un tel projet suppose une réflexion des documentalistes et de l'enseignant sur les particularités et les avantages de ce partenariat de longue durée. Trois axes ont été plus particulièrement retenus :

- la constitution d'une véritable équipe pédagogique, c'est-à-dire la mise en place d'un authentique partenariat à même d'utiliser les rôles et les compétences de chacun, de façon que le travail puisse être rationnellement géré, que les élèves reconnaissent la spécificité de chaque interlocuteur et sachent exploiter avec pertinence les guidances proposées.
 - la redéfinition des rôles et des moyens des documentalistes et de l'enseignant dans la transmission des savoirs et des savoir-faire, autrement dit une réflexion sur la nature de la guidance, les moyens de l'évaluation et les procédures de travail.
 - enfin l'intérêt que présente la complémentarité des acteurs de l'équipe pédagogique dans la gestion des relations avec les élèves (communication, résolution des problèmes ou des conflits...), la personnalité et la fonction de chacun (l'enseignant se présentant - nécessairement- plus habituellement comme l'interlocuteur du groupe complet et comme le garant de la "discipline") apparaissant comme des facteurs à exploiter.
- **difficulté à gérer l'hétérogénéité des compétences des élèves dans le domaine de la recherche documentaire.**
 - **difficulté à discerner rapidement et de façon précise les lacunes des élèves.**
 - **difficulté à construire d'emblée un partenariat professeur-documentaliste efficace** fondé sur la complémentarité des compétences des intervenants, la reconnaissance de leur spécificité.
 - **difficulté à préparer et gérer en commun les séquences documentaires** car la pédagogie documentaire est une science nouvelle pour laquelle des référentiels et une progression restent à créer, mais aussi parce que le temps de concertation fait parfois défaut.

Objectifs

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation de l'enseignement modulaire dans les lycées.

Ancré dans le projet d'établissement, son ambition est de permettre une meilleure complémentarité des démarches pédagogiques des enseignants et des documentalistes en vue d'objectifs fondamentaux :

- placer l'élève au centre de l'apprentissage des connaissances,
- parfaire ses méthodes de travail,
- favoriser son autonomie et sa socialisation.

Les actions réalisées dans le cadre de l'enseignement modulaire ont pour but :

- **de servir les objectifs des programmes des disciplines, notamment ceux des classes de seconde en Lettres :**
 - maîtriser l'expression orale et écrite,
 - lire, comprendre, analyser, synthétiser des informations,
 - acquérir et réinvestir des connaissances : connaître les auteurs et les oeuvres, les genres et les thèmes littéraires, situer un texte, une oeuvre ou un auteur dans un contexte.
- **d'affiner les méthodes de travail et les compétences transdisciplinaires des élèves**
 - cerner et interroger un thème d'étude,
 - classer et hiérarchiser des idées,
 - élaborer un plan,
 - constituer une bibliographie,
 - prendre des notes à partir d'un texte informatif,
 - produire un résumé, une synthèse de documents,
 - restituer et communiquer efficacement l'information recueillie.
- **de prendre en compte la diversité des élèves, leurs compétences et leurs lacunes, leurs rythmes de travail et leurs centres d'intérêt**
- de motiver les élèves en diversifiant les situations et les lieux d'apprentissage, les supports d'information, les modalités d'action et de restitution.

Une démarche plus efficace qui exige :

- **Une meilleure cohérence des objectifs** cognitifs et méthodologiques fondée sur une réflexion commune quant aux finalités du travail documentaire ainsi que sur une préparation des séquences pédagogiques assurée conjointement par le documentaliste et l'enseignant.
- **Un choix pertinent d'objectifs susceptibles d'être atteints par l'ensemble des élèves** : ainsi sont écartés les thèmes d'investigation trop généraux ou trop complexes ; l'acquisition de compétences peu nombreuses mais judicieusement choisies est privilégiée.
- **Une guidance des élèves mieux ciblée** : création de fiches méthodologiques finalisées et de grilles d'évaluation élaborées avec les élèves ; consignes visant à réguler le fonctionnement des groupes de travail et à anticiper sur le travail à venir.
- **Une évaluation formative et sommative** réalisée par l'enseignant et le documentaliste, le premier s'attachant à surtout à évaluer la pertinence de la démarche, les acquis cognitifs et la qualité de la production ; le second, les compétences méthodologiques liées à la recherche, au traitement et à la restitution de l'information.
- **Ma création progressive d'un fonds d'outils méthodologiques** en rapport avec les thèmes de la recherche (thèmes littéraires, courants littéraires, étude d'un genre ou d'une époque) en liaison avec l'acquisition de compétences documentaires.
- **Un réinvestissement du travail documentaire** dans le cadre de l'enseignement disciplinaire.

L'identification des caractéristiques de la classe a suscité une première démarche pédagogique avec les documentalistes.

Il s'agissait donc d'effectuer des recherches documentaires thématiques et de réaliser une synthèse et une restitution des informations recueillies sous forme de panneaux à afficher, un projet classique dans le mode de restitution demandée, ce qui avait l'avantage de ne pas désorienter les élèves, mais plus original dans la guidance proposée. En effet chaque groupe

de travail (3 élèves) disposait d'une enveloppe contenant une fiche par sous-thème (la "Renaissance" déclinée sous différents points de vue : l'histoire, les techniques, la vie quotidienne, l'art, les grandes découvertes, la Réforme...) précisant des informations documentaires :

- indication de mots-clés qu'il s'agissait de traduire parfois en descripteurs pour faire une recherche sur ordinateur,
- des références d'encyclopédies spécialisées et d'usuels d'histoire littéraire, afin de rendre rapidement ces outils familiers.

Autre originalité de ce travail : l'évaluation faite par les élèves eux-mêmes à partir d'une grille et répertoriant les critères préalablement établis ; cette auto-évaluation a été confrontée oralement à l'évaluation de l'équipe pédagogique.

Objectifs transdisciplinaires :

- une meilleure connaissance du CDI et de son fonctionnement, devant déboucher sur une fréquentation plus assidue et plus pertinente
- en ce qui concerne les capacités d'autonomie, d'esprit critique et d'évaluation des savoir et savoir-faire :
 - apprendre à répartir les tâches entre chaque membre du groupe, d'où une responsabilisation forte pour chacun,
 - apprendre à écouter et aider les autres : interactivité dans le groupe mais aussi avec les autres groupes,
 - apprendre à gérer le travail dans le temps,
 - apprendre à gérer les problèmes matériels : anticiper sur le matériel nécessaire à la réalisation de son projet,
 - apprendre à s'auto-évaluer : résoudre les difficultés, qu'elles émanent du projet ou des lacunes individuelles survenant au cours de la réalisation.
- la motivation des élèves est : les conditions de travail spécifiques au CDI ; la sollicitation de compétences plus ou moins délaissées par l'enseignement habituel, la production attendue ont été envisagées pour leur capacité à répondre aux problèmes rencontrés.
- enfin, l'amélioration de la sociabilité des élèves, par la création de conditions favorables à la multiplication des échanges, que ce soit entre les élèves ou entre les élèves et l'équipe pédagogique.

Ainsi les conseils donnés n'ont jamais été prescriptifs, bien au contraire, il s'agissait de laisser libre cours au tâtonnement parfois, voire à l'erreur, afin de pouvoir ensuite installer un dialogue accepté et donc constructif.

Les objectifs disciplinaires

Le savoir littéraire est au coeur de notre dispositif : il s'agit de faciliter l'acquisition, voire pour certains élèves, de donner l'occasion d'acquérir des points de repère littéraires et culturels afin, d'une part, que les textes étudiés en lecture méthodique s'intègrent à un contexte qui doit leur donner leur entière signification, en faciliter la compréhension et en augmenter l'intérêt, et, d'autre part, il s'agit de faire du français une « discipline de curiosité » procurant un plaisir intellectuel et non plus une matière scolaire subordonnée à une évaluation chiffrée.

Le second enjeu est de remotiver les élèves dans l'étude d'une oeuvre complète qui ne doit plus apparaître comme une simple juxtaposition de lectures méthodiques, en l'intégrant dans

un projet à forte implication personnelle, permettant une acquisition et une restitution des connaissances non conventionnelles.

Enfin, il s'agit de justifier la pratique de l'auto-évaluation (sous la forme de fiches à compléter) et d'en montrer la pertinence en l'étendant à des travaux autres que les sujets du Bac, auxquels elle était jusqu'alors réservée; c'est la démarche critique ainsi que son rôle dans l'apprentissage qui doivent être compris, acceptés et exploités.

La fiche de synthèse : outil personnel de l'élève

Elle est rédigée afin de constituer un outil personnel de référence pour l'élève, c'est à dire qu'il ne s'agit pas de donner une définition générale du mouvement littéraire mais de fixer quelques caractéristiques précises dans le domaine de la littérature, de l'art, de la pensée. Pour aider les élèves à faire de cette fiche un outil concret, il leur a été distribué, un « modèle » de fiche, en l'occurrence les courtes synthèses sur Baroque et Classicisme qui apparaissent à la fin de l'ouvrage consacré à Dom Juan dans la collection L'œuvre au Clair, Bordas de P. Zard. Cet exemple va conduire les élèves à rectifier des fiches dont les termes généraux, abstraits n'ont pas beaucoup de sens pour eux.

La prise en charge de la construction d'un savoir

La rédaction d'une fiche sur les mouvements littéraires est une démarche liée à l'apprentissage de l'histoire littéraire. Cet apprentissage suscite beaucoup de commentaires ; on sait que l'histoire littéraire sous forme de cours magistral est peu bénéfique. Nous renvoyons à ce sujet à l'ouvrage d'Anne ARMAND (L'histoire littéraire théories et pratiques; B.Lacoste/CRDP Midi-Pyrénées, 1993). Pour éviter cet écueil, la fiche est considérée comme un aboutissement de tout le travail mené en cours sur les différents textes et mouvements littéraires. Quand les groupes viennent au C.D.I, les noms des mouvements littéraires ont été déjà prononcés, ils ont été rattachés à des auteurs, à des oeuvres ; il s'agit alors pour les élèves de relier ces savoirs à un contexte plus précis : lien entre les mouvements et les problèmes de société caractéristiques de ces mouvements à retrouver dans l'art, l'architecture. Le projet est donc de passer de notions générales, abstraites à une définition plus concrète, plus précise élaborée par les élèves, dans une recherche qu'ils ont construites eux-mêmes.

Evaluation

1) Par rapport à la recherche documentaire

L'évaluation est avant tout formatrice : elle régule le travail des élèves aux différentes étapes de la recherche.

- au cours de la première séance, la constitution de la fiche bibliographique est vérifiée par l'enseignant et le documentaliste au fur et à mesure de son élaboration. On contrôle notamment la pertinence du tri des documents et l'exactitude des références documentaires prélevées. Le choix définitif des extraits prélevés dans les documents est lui aussi guidé : est-il en adéquation avec les objectifs et le type de restitution fixés ?

- au cours de la deuxième séance, celle de la prise de notes, les intervenants vérifient la pertinence du mode de lecture choisi par les élèves (lecture repérage, lecture écrémage ou lecture intégrale), la corrélation mode de lecture, nature du document exploité et finalité de l'activité en cours.

- une fiche de répartition du travail pour vérifier le juste partage des tâches et régler les conflits ou problèmes de fonctionnement pouvant survenir dans chaque groupe.
- des fiches recensant les ouvrages recherchés et consultés ; elles explicitent synthétiquement l'intérêt de la référence: ainsi les élèves font-ils l'effort de s'interroger sur la pertinence de leur travail et gardent une trace exploitable de leur recherche documentaire...
- une fiche de commande des matériaux nécessaires à la réalisation du projet, ce qui contraint les élèves à anticiper et concrétiser un travail encore abstrait au début de la réalisation.

Les séances

Des séances spécifiques proposent un suivi oral du travail et donnent aux élèves la possibilité de s'exprimer devant leurs camarades pour préciser : la nature du projet, le support choisi, les informations recueillies et leur organisation dans le support, l'état d'avancement dans le projet...

Les procédures

En vue de contrôler l'activité et d'éviter tout travail inutile (paraphrase ou simple copie d'un document, hors-sujet, inexploitable, trop ambitieux...), les ébauches et les initiatives sont soumises à l'approbation de l'équipe pédagogique avant la réalisation du projet.

La guidance

C'est l'une des difficultés que pose ce type de réalisation : la guidance doit être un équilibre entre capacités reconnues et capacités potentielles, de façon à ne pas entraver la liberté de travail et d'initiative de l'élève, mais plutôt à la stimuler.

Ainsi, pour certains projets, des supports ont été proposés avec, bien entendu, la possibilité d'en changer, tandis que d'autres ont été laissés à la responsabilité des élèves.

De la même façon, la recherche documentaire a été plus ou moins guidée au fil des projets :

- Seules les références qu'on ne trouve pas sur l'ordinateur ont été « suggérées » aux élèves par des indications de cote, de titre et d'auteur.
- D'autres documents, tels les manuels non utilisés en classe, ont fait l'objet d'une fiche documentaire qui en simplifie l'accès et l'utilisation.

Public concerné

Sans établir un constat exhaustif, la classe de seconde intéressée par le projet présente les caractéristiques suivantes :

- dans le domaine du savoir, les connaissances techniques et littéraires s'avèrent très limitées, voire insuffisantes : d'une part, les élèves ne maîtrisent pas correctement des outils d'analyse simples ; d'autre part, les fondamentaux littéraires sont particulièrement rudimentaires et fragiles et les repères culturels quasi inexistant.
- les savoir-faire d'un nombre significatif d'élèves posent également des problèmes qui rendent difficile l'apprentissage : lacunes méthodologiques sérieuses et difficultés à acquérir, maîtriser, appliquer et réinvestir des méthodologies spécifiques dans des contextes différents.

- quant au savoir-être, la classe se caractérise par une motivation faible et irrégulière d'un nombre conséquent d'élèves. Les raisons en sont multiples :
- élèves démotivés à cause des difficultés scolaires antérieures ou actuelles
- élèves désinvoltes dont l'intérêt pour la discipline reste de "politesse"
- une partie de la classe « frappée de paresse », toutes disciplines confondues, et qui s'épanouit dans des activités extra-scolaires
- une bonne partie des élèves fournit un travail sérieux et régulier sans obtenir les résultats escomptés
- enfin une fraction marginale des élèves d'un bon niveau d'ensemble relativement aux attentes habituelles, s'investit et réussit.